

Extrait du FSU de la Nièvre

<http://sd58.fsu.fr/Carte-scolaire-des-conditions-confortables.html>

Carte scolaire : des conditions "confortables" ?

- Dans la Nièvre - Instances de concertation -

Date de mise en ligne : vendredi 9 février 2018

Copyright © FSU de la Nièvre - Tous droits réservés

CTSD du 9 février 2018 : des conditions « confortables » ?

Ces mots de la DASEN en ouverture du CTSD ont donné le ton du discours de l'administration ! C'est bien connu, la Nièvre est un département privilégié, ce que chacun des collègues vérifie chaque jour dans sa classe ou dans son établissement.

1er DEGRÉ

Le CTSD s'est donc déroulé ce vendredi en présence de Madame la Directrice Académique. Les échanges ont été nombreux puisque la séance a duré 5 heures...

La FSU dans sa déclaration préalable, a dénoncé la politique ministérielle qui demande de dédoubler des CP en REP sans donner les moyens ad hoc.

[<](IMG/pdf/da_c_cla_fsu_ctsd_09_02_2018-2.pdf "PDF - 64.6 ko")

Déclaration FSU du 9 février 2018

Avec potentiellement 14 ouvertures pour 18 fermetures et 4 postes à rendre pour la Nièvre, nous pouvions penser que les jeux étaient faits. Or le travail effectué en amont par les représentants de la **FSU porte ses fruits puisque l'administration pourrait revoir certaines mesures** et nous en sommes satisfait.e.. A titre d'exemple, la situation de l'école de Brinon-sur-Beuvron dont le projet prévoit d'envoyer les CE1 CE2 CM1 CM2 à Varzy, pourrait être revue du fait de l'argument du temps de transport avancé par les délégués de la FSU eu égard aux hameaux concernés. Autres situations qui pourraient évoluer : Luzy, Fourchambault, Jules Ferry maternelle. Pour les autres situations, malgré nos interventions, la DASEN campe sur ses positions. Bien évidemment, nous reviendrons sur ces mesures lors du CDEN.

Grâce aux arguments énoncés par la FSU, l'administration pourrait **ne pas réduire les décharges de direction de deux écoles** : RPI Livry-Saint Pierre le Moutier (sur 3 sites) et l'école de Loire à Nevers (spécificité de cette école).

S'agissant de la fermeture de deux **postes G**, à la FSU nous réaffirmons qu'on se prive d'une richesse en terme de prévention. La DSDEN répond que ces postes étaient vacants depuis longtemps. Nous ajoutons que sans départ en formation, les postes resteront forcément vacants. La politique antérieure sur les réseaux ne donnait pas non plus de lisibilité à long terme pour les collègues qui auraient voulu s'engager dans cette voie.

Les **CP à 12** : la FSU a dénoncé l'absence de dotation spécifique pour couvrir les besoins en terme de dédoublement de classe. La DASEN a ajouté que ces 8 ouvertures seraient profilées ce à quoi nous nous opposons fermement. Ces postes n'étant pas spécialisés, tout enseignant pourrait postuler.

Certes la Nièvre a perdu des élèves mais nous assistons à une augmentation des difficultés sociales et scolaires notamment dans des lieux qui devraient relever de l'Education Prioritaire et qui se retrouvent en concurrence au niveau de l'attribution des postes.

La FSU, a comme l'ensemble des organisations syndicales voté contre ce projet de carte scolaire.

SECOND DEGRÉ

La DASEN s'est félicitée du nombre de DHG approuvées (à 4 ou 5 exceptions près jusqu'à maintenant) par les CA des établissements du département. Mais le SNES FSU lui a fait remarquer que ces votes concernent uniquement la répartition du volume horaire, et non les moyens attribués, ce qu'elle n'a pas contesté. **Comment les collègues pourraient-ils se satisfaire de DHG en baisse (-232h) alors que les effectifs élèves diminuent (-121) dans une proportion bien moindre ?** Cela va engendrer une hausse des services partagés et mettre les personnels dans des

situations inconfortables. La tendance n'est pas très prometteuse car dans les cinq années à venir, certains petits collèges vont perdre encore quelques classes... A ce stade de l'année, certaines données manquent ce qui rend le travail sur les DHG encore inachevé : IMP, HSA, heures SEGPA, heures ULIS, latin, heures pour le plan chorale... Nous avons réclamé des documents supplémentaires à la DASEN.

Sur le plan chorale, la DASEN aurait bien une petite réserve d'heures mais elle compte surtout sur les heures existantes ; encore un nouveau projet sans financement qui entre pourtant dans le dispositif de communication du ministère.

Tant que tous les CA n'ont pas voté les TRMD (tableau de répartition des moyens distribués), la DSDEN explique que le rééquilibrage ne peut pas encore se faire.

Concernant les compléments de service, **le SNES-FSU a dénoncé les situations où les compléments de service étaient annoncés aux collègues pour seulement quelques heures.** Certains changements ont semblé-t-il déjà eu lieu pour éviter ces compléments.

Quand le complément de service est inévitable, le SNES-FSU est très attaché à sa stabilité et interviendra, autant que nécessaire, sur des situations qui poseraient problème aux collègues. La DASEN a déclaré ne pas vouloir mettre les personnels dans des situations inconfortables.

Nous avons évoqué le cas de plusieurs établissements qui nous avaient signalé leurs situations, avec parfois à l'appui, des motions soumises aux CA (Château Chinon, Nevers Les Loges, Nevers Victor Hugo, Saint Amand-en-Puisaye, Montsauche, Donzy, Cercy la Tour...) ; **nous avons également relayé leurs demandes d'audience à l'IA** (Château Chinon, Nevers Les Loges...) . Nous rappelons qu'il est très important de nous faire parvenir vos informations pour que nous puissions intervenir efficacement au CTSD, par exemple, pour relayer les motions. **Le SNES-FSU a insisté sur les effectifs très chargés de certains niveaux par exemple à Saint Amand, Lormes, Guérigny, Saint Saulge, Decize, Chateau-chinon...** Cela peut poser des problèmes de sécurité au niveau du manque de place dans les salles de classe. Si cela était le cas, il faudra le signaler le plus tôt possible. Nous interviendrons à nouveau auprès de la DSDEN.